



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 février 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 février 2001

**Avance de trésorerie accordée à la Mission d'Insertion par
l'Economique - Avenant**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D2010592001

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2001

Finances Ressources Financières

**Avance de trésorerie accordée à la Mission d'Insertion par
l'Economique - Avenant**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 29 mai 2000, le Conseil Municipal a accordé une avance de 600.000 F à la MISSION D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE (MIPE) relative aux délais et contraintes administrative des versements du FSE.

Le délai de remboursement de cette avance était fixé au 29 décembre 2000 au plus tard. Au 16 janvier 2001, les subventions encore non perçues par la MIPE s'élèvent à 1.302.609 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **Décider** que l'avance de trésorerie de 600.000 F accordée par la Ville de Niort à la MIPE pourra être remboursée par l'Association à compter du 31 mars 2001 par des versements mensuels de 60.000 F. Le remboursement total sera terminé le 31 décembre 2001, date du dernier versement.

- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention avec la MIPE.

(Monsieur Bernard BELLEC, Président de la MIPE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)